



« Maintenir les équilibres et transmettre les richesses »

COMITE DE PROGRAMMATION LEADER

Mercredi 9 février 2022

Gallargues-Le-Montueux – Communauté de communes Rhône-Vistre-Vidourle

COMPTE RENDU

Séance du mercredi 9 février 2022

Date de convocation : 01/02/2022

Membres en exercice : 24 titulaires et 24 suppléants

Membres votants : 13 votes exprimés /24

La règle du double quorum est respectée : quorum général 13/24, quorum privé 7/13.

L'an deux mille vingt et un, le neuf février, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue a été consulté.

Présents :

Collège public : Pierre MARTINEZ, Katy GUYOT, Laurence BARDUCA-FAUQUET, Thierry AGNEL, Chantal VILLANUEVA, Christiane ESPUCHE.

Sans voix délibérative :

Collège privé : Patrick GAILLARD, Denis RODRIGUEZ, Stephan JANNEZ, David QUINOT,

Sans voix délibérative : Olivier RIBES, Pascal CHABERT

Collège société civile : Daniel RÉMY, Claude CONSTANT, Florence COUVREUR

Sans voix délibérative : Catherine BERTY

Techniciens / partenaires : Karine DIAZ-TURQUAY, Zoe VALAT, Carole AGOU

Équipe du GAL :

Maxime Charlier, Aude Faye, Adrien Montizon

Excusés :

Collège des collectivités :

Collège privé : Marie José QUEREL, Magali RENAUD, Robert LEFORT, Daniel PAYEN, Rémi DUMAS, Nathalie BRUEL, Claire THIERRY.

Collège société civile : Annelyse CHEVALIER

Techniciens / partenaires :

Le Président Pierre Martinez ouvre la séance en remerciant la communauté de communes de Rhône-Vistre-Vidourle d'accueillir le comité et remercie l'ensemble des participants pour leur participation.

ORDRE DU JOUR

- I. **Validation des nouveaux membres du Comité de programmation**
- II. **Etat de la maquette financière et informations sur les sous-réalisations**
- III. **Avis d'opportunité**
 - FA1 Entrepreneuriat - **Création d'une boucherie en centre historique** - Olivier Calvet à Gallargues-le-Montueux
 - FA2 Tourisme - **Création de circuits touristiques en trottinettes électriques** - Trott Life
 - FA2 Tourisme - **Développement de circuits touristiques en trottinettes et longboards électriques** - E-dventure
 - FA5 Patrimoine - **Trophée Intercommunal Rhôny-Vistre-Vidourle** - CCRVV
 - FA5 Patrimoine - **Modernisation des arènes de Marsillargues** - Commune de Marsillargues
- IV. **Programmation selon retour de l'autorité de gestion**
 - FA1 Entrepreneuriat - **Création d'une activité de surcyclage alimentaire** - YUMMY TWICE
 - FA1 Entrepreneuriat - **Biscuits naturels haut de gamme pour chien Crocandiz** - SAS BABINES France
 - FA1 Entrepreneuriat - **Création d'un commerce Multi-services** - Commune de Parignargues
 - FA1 Entrepreneuriat - **Acquisition d'une trancheuse dans les restaurants scolaires** - CC Petite Camargue
 - FA2 Tourisme - **Découverte fluviale et artistique de la Camargue** - SARL Carnet d'escalas
 - FA2 Tourisme - **Bibliothèque d'images Vignobles et Découvertes** - PETR Vidourle Camargue
 - FA4 Cohésion sociétale - **Espaces publics de rencontre et de découverte du patrimoine** - Commune de Boisseron
 - FA4 Cohésion sociétale - **Création de jardins partagés** - Commune de Montpezat
 - FA5 Patrimoine - **Livre-photo TERROIR DE PIERRE ET D'HISTOIRE** - Daniel Guilhaume
 - FA6 Coopération - **Sac à dos de l'œnotourisme, valorisation réciproque entre territoires** - PETR Vidourle Camargue
- V. **Questions diverses**
 - Modification des fiches-action 1 et 2
 - Validation de la liste des dossiers réorientés

COMPTE RENDU

I. Validation des nouveaux membres du Comité de programmation

Le président Pierre Martinez souhaite la bienvenue à M. Gaillard et à M. Ribes, respectivement représentants élus de la Chambres de commerce et d'industrie du Gard et de l'Hérault.

Structure	Membre sortant	Membre entrant
EPTB Vidourle	Julie CROIN	Freddy CERDA
CCI 30	Dominique DEMOUY	Patrick GAILLARD
CCI 34	Gil GREA	Olivier RIBES

Vote	
Validation des nouveaux membres	Pour : 13
Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Abstention : 0
	Contre : 0

II. Etat de la maquette financière avant le comité et informations sur les sous-réalisations

Suivi de la consommation LEADER 2014-2022								
	FA1	FA2	FA3	FA4	FA5	FA6	FA7	Total
	Entrepreneuriat	Tourisme	Employabilité	Cohésion sociale	Patrimoines	Coopération	Animation GAL	
Enveloppe FEADER	417 592,81 €	598 321,94 €	169 683,43 €	452 467,86 €	751 744,80 €	68 036,25 €	644 141,25 €	3 101 988,34 €
Projets programmés après CP 01/12/21	23 projets 330 547,29 €	23 projets 446 383,47 €	8 projets 128 615,04 €	17 projets 399 551,20 €	22 projets 558 390,85 €	3 projets 50 213,68 €	6 projets 465 501,36 €	102 projets 2 379 202,89 €
Part consommée	79%	75%	76%	88%	74%	74%	72%	77%
Montant disponible	87 045,52 €	151 938,47 €	41 068,39 €	52 916,66 €	193 353,95 €	17 822,57 €	178 639,89 €	722 785,45 €
Suivi des opportunités								
Dossiers en opportunité après CP 01/12/21	6 projets 91 453,88 €	3 projets 79 871,48 €	1 projets 41 068,39 €	5 projets 89 296,00 €	5 projets 189 551,73 €	1 projets 17 804,24 €	2 projets 165 343,91 €	23 projets 674 389,63 €
Projection de l'enveloppe restante	- 4 408,36 €	72 066,99 €	- €	- 36 379,34 €	3 802,22 €	18,33 €	13 295,98 €	48 395,82 €

Il reste 722 785,45 € de FEADER non programmés dans le cadre du dispositif LEADER. Si les 23 projets en cours d'instruction suivent leur cours, il restera seulement 48 395,82 € disponibles pour de nouveaux dossiers.

Il est porté à connaissance des membres du comité, que le projet sous-réalisé « Aménagement d'un espace public intergénérationnel » de la commune de St Just a été récemment payé, amenant à déprogrammer 9 367,58 € qui reviennent dans la maquette.

III. Avis d'opportunité

Fiche Action 1 Entrepreneuriat	Installation d'une boucherie dans le centre historique de Gallargues-le-Montueux			
Maître d'ouvrage	Olivier Calvet			
Localisation du projet	Gallargues-le-Montueux			
Calendrier d'exécution	Mars – juillet 2022			
Objectif fiche action	Le développement de services de proximité et de base à la population.			
Points d'intérêt	Dernier commerce alimentaire dans le centre, redynamisation du cœur de village, petit rayon de produits locaux, création de 2 emplois.			
Lignes de dépenses	Matériel frigoriste		65 000 €	
	Total dépenses HT		65 000 €	
Plan de financement prévisionnel	CC Rhôny-Vistre-Vidourle (en attente de décision)	10 %	6 250 €	Taux maxima d'aide publique =
	Autofinancement	52 %	33 750 €	50 %
	Aide Leader	38 %	25 000 €	
	Coût total éligible HT		65 000 €	

Remarques en séance : Le président Pierre MARTINEZ salue cette initiative qui participe à la vitalité du centre historique de Gallargues-Le-Montueux.

Vote	
Validation de la grille de notation : 13,5/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 12 Abstention : 1 Contre : 0

Fiche Action 2 Tourisme		Création de circuits touristiques en trottinettes électriques			
Maître d'ouvrage	Anaïs RENAUDEAU, SAS Trott Life				
Localisation du projet	Saint Just et 50 km autour				
Calendrier d'exécution	printemps 2022				
Objectif fiche action	Adaptation à la nouvelle demande des clientèles, rééquilibre de l'offre touristique, patrimoines comme levier du développement				
Points d'intérêt	Modernisation de l'offre touristique du territoire, tourisme de pleine nature, déplacement silencieux sans CO2. 1 création d'emploi.				
Lignes de dépenses	10 trottinettes électriques + 3 PMR		28 797,50€		
	Communication		2 982,95 €		
	Dépenses totales HT		31 780,45 €		
Plan de financement prévisionnel	Cofinancier à déterminer	10%	3 178,05 €	Taux maxima d'aide publique = 50 %	
	Autofinancement	50%	15 890,23 €		
	Aide LEADER	40%	12 712,18 €		
	Total		31 780,45 €		

Remarques en séance : Mme Guyot interroge la pérennité de cette activité. Le Visa CCI a émis un avis rassurant sur la viabilité du projet. Le comité est d'avis général que la sur-fréquentation touristique de certains lieux de la Camargue est problématique. Mme Renaudeau sera accompagnée par le GAL dans la mise en œuvre de son partenariat local, notamment dans la concertation autour des tracés des circuits. L'effectivité des adhésions aux réseaux annoncés devra être vérifiée au paiement de la subvention.

Vote	
Validation de la grille de notation : 14/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 12 Abstention : 1 Contre : 0

Fiche Action 2 Tourisme		Développement de circuits touristiques en trottinettes et longboards électriques			
Maître d'ouvrage	SASU E-dventure				
Localisation du projet	Boisseron et alentours				
Calendrier d'exécution	du 01/02/22 au 31/04/22				
Objectif fiche action	Adaptation à la nouvelle demande des clientèles, équilibre et qualification de l'offre touristique, valorisation de l'agritourisme et des patrimoines				
Points d'intérêt	Nouvelle offre pour les groupes, compétence du guide pour la médiation du patrimoine viti et naturel, déplacement silencieux sans CO2. Partenariat avec un domaine viticole. Consolidation d'un emploi.				
Lignes de dépenses	5 trottinettes élec. tout terrain		17 421,00 €		
	6 longboards élec		6 821,00 €		
	1 remorque 8/10 E-trots		6 093,00		
	Dépenses totales HT		30 335,00 €		
Plan de financement prévisionnel	Cofinancier à déterminer	10%	3 033,50 €	Taux maxima d'aide publique = 50 %	
	Autofinancement	50%	15 167,50 €		
	Aide LEADER	40%	12 134,00 €		
	Total		30 335,00 €		

Remarques en séance :

Vote	
Validation de la grille de notation : 14/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Fiche Action 5 Patrimoine	Création d'un trophée taurin intercommunal « Rhôny-Vistre-Vidourle »			
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Rhôny-Vistre-Vidourle			
Localisation du projet	Arènes de la Communauté de communes Rhôny-Vistre-Vidourle			
Calendrier d'exécution	Saison 2022			
Objectif fiche action	Affirmation et transmission d'une identité culturelle forte			
Points d'intérêt	Rencontres pour les habitants et découverte du patrimoine. Evènement répliquable au sein d'autres communautés de communes. Consolidation économique des manades et clubs taurins			
Lignes de dépenses	Location des 7 taureaux et primes raseteurs			6 000 €
Plan de financement prévisionnel	Autofinancement Aide LEADER Total	36% 64%	2 160 € 3 840 € 6 000 €	Taux maxima d'aide publique = 80 %

Remarques en séance : Il ne s'agit pas d'encourager tous les clubs taurins des 5 EPCI à solliciter des financements européens. Ce projet s'inscrit dans une synergie globale d'un plan de sauvegarde des traditions camarguaises réfléchi à l'échelle du PETR. Cependant, seule la CCRVV a été en mesure d'organiser un trophée intercommunal. Ce plan de sauvegarde est exceptionnellement mis en œuvre pour l'année 2022.

Vote	
Validation de la grille de notation : 13,5/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers. Monsieur Agnel ne participe pas au vote.	Pour : 10 Abstention : 1 Contre : 1

Fiche Action 5 Patrimoine	Modernisation des arènes de Marsillargues			
Maître d'ouvrage	Commune de Marsillargues			
Localisation du projet	Place Alex Boulet			
Calendrier d'exécution	2022			
Objectif fiche action	Valoriser le patrimoine immatériel de la bovine			
Points d'intérêt	Amélioration des conditions de programmation et d'accueil des spectateurs. Arènes plus attractives permettant plus d'interactions sociales.			
Lignes de dépenses	Ombrières Billetterie en ligne Terminal encaissement pour billetterie Dépenses totales HT		5 870,00 € 2 500,00 € 10 470,00 € 18 840,00 €	
Plan de financement prévisionnel	Région Occitanie Autofinancement Aide LEADER Total	15% 21% 64%	2 826 € 3 956 € 12 058 € 18 840 €	Taux maxima d'aide publique = 80 %

Remarques en séance : Etant donné le poids prépondérant du terminal d'encaissement dans le budget global du projet, Pierre Martinez alerte sur le risque de voir déposer beaucoup d'autres demandes d'aide pour cet équipement onéreux qui ne participe pas uniquement à la pratique de la course camarguaise. Le cadre de la prochaine programmation devra être plus restrictif sur les dépenses éligibles.

Vote	
Validation de la grille de notation : 13,5/20 Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.	Pour : 7 Abstention : 4 Contre : 2

IV. Programmation selon retour de l'autorité de gestion

Il est proposé au comité de programmation de voter l'aide pour les 10 projets ci-dessous ayant obtenus un avis d'opportunité favorable et dont la conformité a été vérifiée par la région Occitanie en tant qu'autorité de gestion FEADER.

Projet	FEADER Attribué	Vote
Création d'un commerce multiservices à Parignargues	50 000,00 €	Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0
Biscuits naturels haut de gamme pour chien	12 459,43 €	Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0
Trancheuse pour les restaurants scolaires	2 988,20 €	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0 Katy Guyot ne participe pas au vote
Activité de sur-cyclage alimentaire	10 804,28 €	Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0
Découverte fluviale et artistique de la Camargue	12 782,20 €	Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0
Bibliothèque d'images « Vignoble et Découverte »	17 089,28 €	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0 Pierre Martinez ne participe pas au vote
Création de jardins familiaux à Montpezat	11 033,12 €	Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0
Espaces publics de rencontre à Boisseron	16 374,88 €	Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0
Livre-photos Terroir de Pierre et d'Histoire	10 280,82 €	Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0
Coopération « Le Sac à dos de l'oenotouriste »	17 804,24 €	Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0 Pierre Martinez ne participe pas au vote

Pour information

La demande d'aide de la commune de Saint Laurent d'Aigouze pour la rénovation de la façade ouest de l'église a été modifiée. La Région n'intervient plus dans le plan de financement de cette phase des travaux. Le cofinancement de la communauté de communes est suffisant pour appeler le FEADER et l'aide LEADER de 13 912 € votée en avril 2021 par le GAL Vidourle Camargue reste inchangée.

V. Questions diverses

a) Modification des fiches-action 1 et 2

Il est proposé au comité de retirer des fiches-action 1 Entreprenariat et 2 Tourisme la mention ci-dessous qui n'a plus lieu d'être depuis la fin de l'appel à projet « Entreprendre en Vidourle Camargue ».

Les opérations « Création et développement d'activités de loisirs touristiques » feront l'objet d'une sélection par appel à projets avec enveloppe fermée et date de sélection.

Vote	
Validation de la modification Fiches-action 1 et 2	Pour : 12 Abstention : 1 Contre : 0

b) Validation de la liste des dossiers réorientés

En 2021, 36 demandes de porteurs de projets ont été réorientées vers d'autres financeurs potentiels car elles ne correspondaient pas à la stratégie du GAL ou parce qu'elles étaient administrativement inéligibles.

Voir l'annexe « Dossiers réorientés 2021 » au présent compte-rendu.

Vote	
Validation des dossiers réorientés	Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Etat de la maquette financière après le comité du jour

Suivi de la consommation LEADER 2014-2022								
	FA1	FA2	FA3	FA4	FA5	FA6	FA7	Total
	Entreprenariat	Tourisme	Employabilité	Cohésion sociale	Patrimoines	Coopération	Animation GAL	
Enveloppe FEADER	417 592,79 €	598 321,94 €	169 683,43 €	452 467,86 €	751 744,80 €	68 036,27 €	644 141,25 €	3 101 988,34 €
Projets programmés	27 projets	25 projets	8 projets	19 projets	23 projets	4 projets	6 projets	112 projets
après CP 09/02/22	406 799,20 €	476 254,95 €	128 615,04 €	426 959,20 €	568 671,68 €	68 017,92 €	465 501,36 €	2 540 819,35 €
Part consommée	97%	80%	76%	94%	76%	100%	72%	82%
Montant disponible	10 793,59 €	122 066,99 €	41 068,39 €	25 508,66 €	183 073,12 €	18,35 €	178 639,89 €	561 168,99 €
Suivi des opportunités								
Dossiers en opportunité	3 projets	3 projets	1 projets	3 projets	6 projets	0 projets	2 projets	18 projets
après CP 09/02/22	38 273,00 €	74 846,18 €	41 068,39 €	61 888,00 €	195 168,91 €	- €	167 559,90 €	578 804,38 €
Projection de l'enveloppe restante	- 27 479,41 €	47 220,81 €	- €	- 36 379,34 €	- 12 095,79 €	18,35 €	11 079,99 €	- 17 635,39 €

En sortie de la séance de ce jour, il manque 17 635,39 € de FEADER pour financer l'ensemble des dossiers validés en opportunité plus haut.

Remarques en séance : Maxime Charlier avertit que les dossiers qui bénéficieront des derniers crédits sont ceux dont la demande d'aide sera complète en premier. Le GAL continue cependant à étudier des dossiers car en toute fin des programme LEADER il y a régulièrement des fonds à nouveau disponibles suite à la sous-réalisation de certaines opérations.

c) Un calendrier de réalisation contraint :

Fin des dépôts de dossiers complets auprès du GAL	30/09/2022
Fin de programmation	31/12/2022
Fin d'exécution des projets (dernière facture acquittée)	31/12/2023
Fin des instructions des demandes de paiement (dépôt solde)	30/06/2024
Clôture du FEADER 2014-2020 (dernier versement sur le compte du PP)	31/12/2025

d) Prochaines rencontres

- Comité de programmation **mercredi 6 avril 2022** - 14h
- Comité technique **mardi 15 mars 2022** - 10h

Compte-rendu rédigé le 11/02/2022 à Aimargues.

**Le Président,
Pierre MARTINEZ**

